



Edito : La semaine des lycées professionnels... - Mutations INTER 2022 - Conseil Syndical Académique : Venez ! Participez à la vie syndicale ! - Orientation, Effectifs : constats 2021 et prévisions 2022... - Brèves : ISS Voie Pro, Allègement de service, CFP, CAPPEI, PSC en santé, Elections internes.

La semaine des lycées professionnels...

Vous n'êtes peut-être pas au courant, mais cette semaine, du 6 au 11 décembre, c'est la semaine des lycées professionnels... Nous devrions nous en réjouir... Oui, nous constatons tous autour de nous que malheureusement peu de gens savent ce que nous faisons dans nos établissements... Alors pour une fois que l'Etat lui-même prend une initiative en la matière en s'adressant aux jeunes et à leur famille, aux acteurs du monde économique, aux représentants et élus des collectivités, pourquoi devrions-nous boudier notre plaisir ? Cette semaine a donc officiellement pour objectif de faire connaître les lycées professionnels à travers leur offre de formation, les diplômes et les métiers auxquels ils préparent... Nous sommes donc allés voir la plaquette et les vidéos de com...

Et malheureusement, nous constatons que cette semaine s'inscrit surtout dans la continuité de la mise en place de la transformation de la voie professionnelle (TVP) et du développement des Campus des métiers et des qualifications (CMQ)... La Com met surtout en avant les familles de métiers, la co-intervention, le chef-d'œuvre, la possibilité de choisir l'apprentissage... Mais pouvait-il réellement en être autrement ? Tant pis, mais pouvons-nous espérer malgré tout que les principaux de collège et les collègues PP en classe de troisième soient suffisamment

sensibles à cette Com au point d'accepter que même un élève ayant des résultats scolaires satisfaisants puisse faire le choix de la Voie Pro ? Et si tel est le cas, le système les laissera-t-il faire ?

Non, nous ne souffrons pas du syndrome « jamais contents ». Nous vivons et militons au sein de nos établissements, parmi nos collègues. Et ce que nous constatons aujourd'hui, c'est que dans nos lycées professionnels, les personnels ne sont quasiment plus en mesure de former, ni le citoyen, ni le professionnel ! En effet ce que nous constatons c'est que le nombre croissant de nos élèves ayant des besoins particuliers ne nous permet plus de former correctement à un diplôme. Chacun fait ce qu'il peut, comme il peut, pour prendre en charge chacun de ses élèves, mais la question n'est souvent même plus seulement une question de moyens... Oui, la question que se posent de plus en plus de collègues est sur le sens de leur mission... Quels sont aujourd'hui, à l'heure où parfois plus de la moitié de nos élèves sont en inclusion, les objectifs que nous devons atteindre... Certainement pas celui de former un professionnel !

Vous avez dit « lycées professionnels »...

Rejoignez le SNETAA-FO dans ses combats pour que la Voie Pro devienne une réelle voie de réussite !

EM

Mutations INTER 2022

Le serveur SIAM est maintenant fermé. Non, il n'est plus possible de participer au mouvement INTER, sauf cas très exceptionnels (décès d'un enfant, mutation non prévisible du conjoint, etc.).

Nous espérons que vous avez pu télécharger l'accusé de réception via SIAM et que vous avez pu l'imprimer avant de le transmettre à votre chef d'établissement accompagné de tous les justificatifs nécessaires à la validation de vos barèmes. Ces accusés de réception, accompagnés de tous les justificatifs, sont à retourner à la DPE par votre chef d'établissement pour ce lundi 6 décembre. Si un agent a fait une demande formulée au titre du handicap, alors il doit lui-même l'adresser via la Poste à la DPE.

Avant Noël, si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à nous retourner une copie de votre dossier accompagnée de notre « **4 pages spécial mutations** ».

Les participants à ce mouvement pourront consulter leur barème via iProf à partir du **10 janvier**. En cas d'erreur ou d'oubli, les contestations seront possibles jusqu'au 25 janvier.

N'hésitez pas à venir vers le SNETAA-FO si besoin. Les barèmes seront arrêtés le 28 janvier 2022. Les PLP ne doivent pas passer à côté de leur mutation,

Le SNETAA-FO est le syndicat des PLP !

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !

Conseil Syndical Académique : Venez ! Participez à la vie syndicale !

Nous tiendrons notre premier CSA de cette année scolaire au LP Molière à Orthez le jeudi 16 décembre.

Bien entendu, le contexte sanitaire actuel nous impose d'être prudents. Nous devons donc respecter les gestes barrières et le port du masque sera obligatoire, comme il l'est d'ailleurs actuellement dans tous les établissements.

Lors de ce CSA, nous commencerons par faire le point sur l'actualité syndicale nationale et académique. Ensuite, nous pourrions aborder tous les sujets sur lesquels vous avez besoin de vous exprimer ou sur lesquels vous attendez des réponses. Mais bien évidemment, nous parlerons des conditions de travail et de la protection des personnels, de la problématique de l'inclusion systématique et de celle de la mixité des publics et des parcours. Nous tenterons également de répondre à toutes les questions.

Un secrétaire national sera présent, voire notre secrétaire général tout fraîchement réélu.

Quoi qu'il en soit, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de vous inscrire via le lien suivant : <https://forms.gle/FLUiZty37UFQzDKx5>.

Vous recevrez ensuite une convocation.

Attention, date butoir pour faire votre demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement : **dimanche 12 décembre** (3 jours avant).

Orientation, Effectifs : constats 2021 et prévisions 2022...

Le Comité Technique Académique du mois de novembre nous permet chaque année d'avoir des statistiques officielles sur les constats (effectifs et orientation), mais aussi sur les prévisions d'effectifs... Cela nous donne donc chaque année une idée de la politique académique décidée par la rectrice pour la Voie Pro notamment. Cette année, ce CTA s'est tenu le mardi 30 novembre.

Notre déclaration liminaire est en ligne sur notre site Internet.

Orientation Voie Pro

Le bilan de l'orientation qui nous a été présenté recense les données recueillies au 12 juillet 2021.

Après la 3^{ème} générale, le taux académique d'orientation vers la Voie Pro est de 32,2% contre 30,4% en 2020. Au sein de la Voie Professionnelle, le taux académique de décisions pour la 1^{ère} année de CAP est de 7,6% (+0,9) et pour la Seconde Pro de 24,6% (+0,9).

Après la 3^{ème} Prépa-Métiers, 44,9% (+5,5) des élèves sont orientés vers la 1^{ère} année de CAP et 54% (-6,2) vers la Seconde Pro.

Après une Seconde générale et technologique, quelques élèves (4,8%) expriment le souhait de rejoindre la Voie Pro : 0,5% le CAP, 1,1% la Seconde Pro et 3,2% la 1^{ère} Pro (Passerelle).

A noter que la Seconde Pro représente 77% de l'offre de formation post 3^{ème}.

Le document du CTA avec tous les chiffres sur l'orientation 2021 est en ligne sur notre site Internet.

Prévisions d'effectifs (rentrée 2022)

La Rectrice nous annonce une augmentation de 169 élèves dans le second degré, mais une baisse de 23 élèves en lycée professionnel. En effet, même si elle prévoit une augmentation en Seconde Pro (+53), en 1^{ère} année de CAP (+10) et en ULIS (+20), les baisses prévues sur les autres niveaux sont plus importantes.

Concernant les SEGPA, elle annonce 70 élèves en moins en 4^{ème} et 11 élèves en plus en 3^{ème}.

Ces prévisions pour la Voie Pro sont inquiétantes pour les postes, car il s'agit d'une nouvelle baisse d'effectifs après celle constatée de 317 élèves à la rentrée 2021.

Et vous savez que les DGH sont fonctions des effectifs élèves. Et que les postes dépendent des DGH ! D'ailleurs, les chefs d'établissement ont normalement déjà leurs effectifs après un échange avec les DSDEN. N'hésitez pas à leur demander, car dès que vous les aurez vous pourrez alors faire les calculs de vos DGH...

Le document du CTA avec tous les effectifs prévisionnels du second degré est en ligne sur notre site Internet.

AESH

Lors de ce CTA, un point d'information a été fait concernant le nouveau cadre de gestion des AESH en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2021... Cadre déjà « périmé », puisque le SMIC a augmenté au 1^{er} octobre... Lire notre déclaration sur le sujet.

Le document du CTA concernant les AESH est en ligne sur notre site Internet.

Brèves

ISS Voie Pro :

Nous avons été interpellés par quelques collègues qui ne percevaient plus l'ISS Voie Pro... Pour rappel, si vous (enseignants de LP, SEP & EREA, y compris les enseignants d'EPS) effectuez au moins 6 heures en classe de 1ère ou Terminale Bac Pro ou en CAP, alors vous devez voir sur votre bulletin de salaire une ligne : « ISS Voie pro » (33,33 €/mois). Si tel n'est pas le cas, alors c'est vers votre chef d'établissement qu'il faut vous tourner... Il devra le signaler à la DPE afin que l'erreur soit réparée.

Allègement de service et aménagement d'emploi du temps pour raison médicale :

Voir la « Note aux S1 » du 15 novembre. Date butoir : 17 décembre à 17h.

Congé de Formation Professionnelle :

Voir la « Note aux S1 » du 15 novembre. Il faut saisir votre candidature avant le 7 décembre à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor2d/>

CAPPEI :

Les inscriptions au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive pour la session 2022 sont ouvertes.

Vous pouvez vous inscrire à partir du mercredi 1^{er} décembre, à 12h. Date butoir : vendredi 07 janvier, à 12h.

Les inscriptions se font en ligne sur le site du rectorat via la rubrique « Concours - Métiers - RH ».

Prestation Sociale Complémentaire en Santé :

La semaine dernière nous vous écrivions que certains d'entre-nous pouvaient bénéficier du remboursement d'un forfait mensuel brut de 15 €, correspondant à une partie des cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais de santé... C'est toujours vrai. En revanche, si vous êtes adhérents à la MGEN et que votre cotisation mutuelle est prélevée sur votre salaire (voir bulletin de salaire) alors vous recevrez automatiquement le remboursement de 15 € sans démarche de votre part. N'hésitez pas à lire l'analyse de notre organisation sur le sujet...

Elections internes :

N'oubliez pas de voter avant le 11 décembre pour élire nos secrétaires départementaux. Ils comptent sur votre voix !

Pour rappel, nos candidats sont :

- 🗳️ Frédéric Alser pour la Dordogne ;
- 🗳️ Delphine Paillé pour la Gironde ;
- 🗳️ Thierry Clamens pour les Landes ;
- 🗳️ Lætitia Calbet pour le Lot & Garonne ;
- 🗳️ Philippe Chasseuil pour les Pyrénées Atlantiques.

Agenda

Lundi 13 décembre

Comité Technique Académique « bilan promotions »

Jeudi 16 décembre

Conseil Syndical Académique à Orthez